

Procès-verbal de la séance d'installation des Autorités communales législatrice 2016-2021

Commune de Lully Séance du 12 avril 2016

Le Conseil général convoqué par ordre de la Préfecture, se réunit ce jour le 12 avril 2016 à 18 heures afin de procéder :

1. A l'assermentation des membres du Conseil général
2. A l'assermentation des membres de la Municipalité
3. Aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens aptes à faire partie du Conseil est déposée sur le bureau.

Il est constaté que les élections du 28 février 2016 n'ont donné lieu à aucun recours.

Madame la Préfète Andrea Arn préside les opérations et déclare la séance ouverte.

FONCTIONNEMENT :

Elle désigne comme Secrétaire provisoire : Mme Lauren Blanc

Elle fait appel aux scrutateurs provisoires : Mme / M.

Olivier Crestez

Mme / M.

Laurent Vignierat

Les membres absents seront assermentés lors de la première assemblée où ils se présenteront.

INSTALLATION DU CONSEIL :

L'assemblée se lève pour l'assermentation du Conseil général.

Madame la Préfète donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la Loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales.

A l'appel de son nom, chaque conseiller présent solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Conseil général pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Nombre de membres assermentés : *58* dont la liste est jointe au PV.

INSTALLATION DE LA MUNICIPALITE :

Madame la Préfète, après s'être assurée qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la Loi sur les communes, donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de dite Loi.

A l'appel de son nom, chaque municipal solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

A l'appel de son nom, le Syndic M. Mark Wings solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Les membres de la municipalité sont :

Syndic : M. Mark Wings
Municipale : Mme Christine Birarda
Municipaux : M. Raphaël Coucet
M. Eric Rondot
M. Marc Genton

NOMINATION DU PRESIDENT ET DU SECRETAIRE DU CONSEIL

En préambule, Madame la Préfète donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la Loi sur les communes concernant le mode du scrutin.

Président du Conseil, élu pour un an : M. Fabien Coucet

Le nombre de candidat est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite

Est élu tacitement

Secrétaire du Conseil, élu pour la durée de la législature (peut être choisi hors Conseil) :

Le nombre de candidat est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite

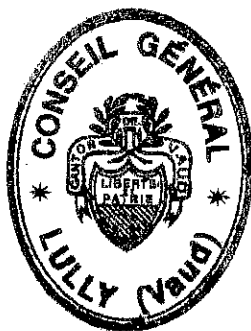
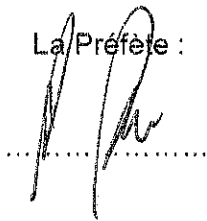
Est élu(e) : Mme / M. Lauren Blanc tacitement

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 LC entre le (la) Président (e) et le (la) Secrétaire.

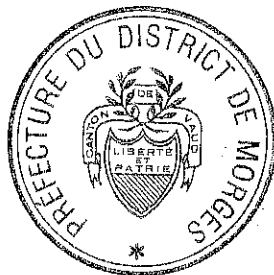
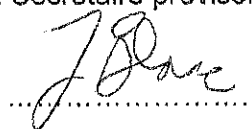
Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante.

Madame la Préfète se retire après avoir remis la présidence au nouveau Président du Conseil.

La Préfète :



La Secrétaire provisoire :



Annexe : liste des membres

CONSEIL GENERAL DE LULLY

LISTE DES MEMBRES

12 avril 2016

Législature 2016-2021

1. ABETEL Eric
2. BACHMANN Jérémy
3. BIRARDA Alain
4. BIRCHARD Michael
5. BLANC Lauren
6. BOLAY Vincent
7. BOURGEOIS Christine
8. BRIAND Caroline
9. CHABLOZ Vincent
10. COPPEX Danielle
11. COUCET Fabien
12. COUCET Laure
13. CRETEGNY Lise
14. CRETEGNY Olivier
15. CUENOD Jean-François
16. DEBELY Léa (Gertrude)
17. DEPRAZ Jean-Luc
18. DUPUIS Sylviane
19. ETHENOZ Christian
20. FASEL Damien
21. GFELLER Antoinette
22. GIESBRECHT Françoise
23. HARTMANN Philippe
24. HASELBACH Annia
25. ISOZ Philippe
26. JACOT-GUILLARMOD Cédric
27. LERESCHE Antonella
28. LILLJEQUIST Ove
29. LIVET Jérôme
30. LIVET Yvette
31. MAEDER Béatrice
32. MOUS-VUURMANS Brigitta
33. MUSKENS SCHUTZLE Saskia
34. MUTSCHLER Valérie
35. NICOD Rosa-Lina
36. NICOD Vincent
37. PASCHE Olivier
38. PERRET NISSEN Arlette
39. PESENTI Lionel
40. PESENTI Natacha
41. PETIT Anne-Françoise
42. PRIOR Claude
43. RODRIGUES DE LA RUBIA Sandra
44. RONDOT Viviane
45. RUBIN Jean-François
46. RUBIN Marianne
47. RUCH Thierry
48. SCHWARTZ Benedikt
49. SCHUTZLE Laurent
50. STEINER Philippe
51. STRAUSS Nicole
52. STRAUSS Yvette
53. TASEV Emile
54. THORIN BURGDORFER Maryline
55. VIQUERAT Laurent
56. WEBER Jean-Pierre
57. WETTSTEIN Harri
58. WINGES Anne-Lise

PROCES-VERBAL de la séance du 12 avril 2016

La séance du Conseil général se poursuit, sous la présidence de Monsieur Fabien COUCET qui remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde.

5. Elections statutaires

Election du Vice-président

Monsieur Fabien COUCET demande à Monsieur Vincent CHABLOZ s'il souhaite continuer son mandat. Il répond par l'affirmative.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres propositions pour le poste de vice-président.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Monsieur Vincent CHABLOZ est élu tacitement à l'unanimité.

Election des scrutateurs

Monsieur Fabien COUCET informe l'assemblée que les scrutateurs en place sont Monsieur Olivier CRETEGNY et Madame Mireille SCHMID. Il demande à Monsieur Olivier CRETEGNY s'il est d'accord de continuer son mandat. Il répond par l'affirmative.

En l'absence de Madame Mireille SCHMID, actuelle scrutatrice, Monsieur Fabien COUCET demande s'il y a d'autres candidats.

Madame Viviane RONDOT se propose.

Se présentent à ce poste :

Monsieur Olivier CRETEGNY
Madame Viviane RONDOT

Il n'y a pas d'autres propositions.

Monsieur le Président demande si l'assemblée s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Monsieur Olivier CRETEGNY et Madame Viviane RONDOT sont élus à l'unanimité scrutateurs pour l'année 2016.

Election des scrutateurs-suppléants

Monsieur Fabien COUCET informe l'assemblée que le scrutateur-suppléant en place est Claude PRIOR. Il demande à Monsieur PRIOR s'il est d'accord de continuer son mandat. Il répond par l'affirmative.

Il reste un deuxième scrutateur-suppléant à élire étant donné que Madame Viviane RONDOT a été élu scrutatrice.

Monsieur le Président demande s'il y a des propositions pour le poste de scrutateur-suppléant.

Monsieur Philippe STEINER se propose. Il n'y a pas d'autres candidats.

Se présentent à ce poste :
Monsieur Claude PRIOR
Monsieur Philippe STEINER

Monsieur le Président demande si l'assemblée s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Messieurs Claude PRIOR et Philippe STEINER sont élus, à l'unanimité, scrutateurs-suppléants pour l'année 2016.

Commission de gestion

Monsieur Fabien COUCET informe que bien que cette commission soit permanente, une tradition bien établie dans notre conseil veut que les membres de celle-ci montent en grade chaque année, ce qui permet au rapporteur de se retirer.

Elle se compose de 5 personnes, dont un rapporteur, 2 membres et 2 suppléants.

Monsieur Eric ABETEL, rapporteur, se retire.

Madame Antoinette GFELLER accepte de devenir rapporteuse.

Monsieur Marc GENTON est devenu municipal.

Monsieur Philippe STEINER souhaite se retirer de cette fonction.

Monsieur Alain CHRISTEN s'est excusé de l'assermentation.

Il faut donc procéder à l'élection de deux membres et de deux suppléants à la commission de gestion.

Monsieur le Président attend des propositions de candidature.

Monsieur Thierry RUCH propose Madame Nicole STRAUSS qui accepte ce poste.

Monsieur Jérôme LIVET propose Monsieur Emile TASEV qui accepte ce poste.

Monsieur Fabien COUCET demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Madame Nicole STRAUSS devient 1er membre et Monsieur Emile TASEV devient 2ème membre. Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

L'assemblée procède à l'élection des membres-suppléants.

Madame Viviane RONDOT propose Madame Anne-Françoise PETIT pour le poste de membre suppléant. Elle accepte ce poste.

Monsieur Laurent VIQUERAT propose Madame Arlette PERRET-NISSEN qui accepte ce poste.

Madame Anne-Françoise PETIT devient 1er membre-suppléante pour la Commission de gestion et Madame Arlette PERRET-NISSEN devient 2ème membre-suppléant. Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

Commission des finances

Monsieur Fabien COUCET informe que cette commission était formée de Messieurs Jérôme LIVET, Thierry RUCH et Keith SMITH. Celui-ci s'est excusé pour l'assermentation. Monsieur Benedikt SCHWARTZ est seul membre-suppléant.

Il demande à Messieurs LIVET et RUCH et SCHWARTZ s'ils sont d'accord de continuer leur mandat. Ils répondent par l'affirmative.

Il faut donc procéder à l'élection d'un membre et d'un membres-suppléant à la commission des finances.

Monsieur le Président attend des propositions de candidature.

Jérôme LIVET propose Monsieur Eric ABETEL qui accepte.

Monsieur Fabien COUCET demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Messieurs Jérôme LIVET, rapporteur, Thierry RUCH et Eric ABETEL sont élus à l'unanimité.

Il faut procéder à l'élection des membres-suppléants. Il n'y a pas d'autre proposition de candidat. Monsieur Keith SMITH sera d'accord de continuer et pourra être élu lors de son assermentation pour la législature 2016-2021.

Monsieur Fabien COUCET demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Monsieur Benedikt SCHWART est élu à l'unanimité.

Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales.

Monsieur Fabien COUCET informe l'assemblée que cette commission se compose de Messieurs Laurent VIQUERAT et Alain BIRARDA et Benedikt SCHWARTZ, membres.

Monsieur le Président leur demande s'ils acceptent un nouveau mandat de 5 ans. Ils répondent à l'affirmatif.

Monsieur le Président attend des propositions pour le poste de membre-suppléant.

Monsieur Laurent VIQUERAT propose Monsieur Vincent BOLAY qui accepte.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Monsieur le Président demande si l'assemblée s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Messieurs Laurent VIQUERAT, Alain BIRARDA et Benedikt SCHWARTZ et Vincent BOLAY sont élus à l'unanimité.

Election des délégués au Conseil intercommunal de l'AIEB

Monsieur Fabien COUCET informe l'assemblée que les délégués de cette commission sont Messieurs Vincent Chabloz, André DEVILLARD, Philippe ISOZ et Laurent VIQUERAT. Monsieur Devillard ne souhaite pas continuer le mandat. Monsieur le Président demande si les trois autres sont d'accord de continuer leur mandat.

Ils répondent par l'affirmative.

Il faut donc élire un nouveau délégué.

Monsieur Vincent CHABLOZ propose Monsieur Olivier PASCHE qui accepte le poste.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Se présentent à ce poste :
Monsieur Vincent CHABLOZ
Monsieur Philippe ISOZ
Monsieur Olivier PASCHE
Monsieur Laurent VIQUERAT

Monsieur le Président demande si l'assemblée s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Messieurs Vincent CHABLOZ, Philippe ISOZ, Olivier PACHE et Laurent VIQUERAT sont élus à la unanimité.

Election des délégués pour le conseil intercommunal de l'ASIME

Monsieur Fabien Coucet informe l'assemblée que les délégués sont Monsieur Emile TASEV et Monsieur Olivier VIRNOT.

Monsieur Tasev confirme son accord de continuer son mandat. Monsieur VIRNOT n'est pas assermenté. Il faut donc élire un membre-suppléant.

Madame Maryline Thorin Burgdorfer propose Madame Danielle Coppex qui accepte.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Monsieur le Président demande si l'assemblée s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

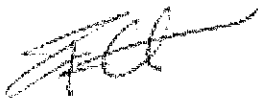
Monsieur Emile TASEV, membre, et Madame Danielle COPPEX, membre-suppléante, sont élus à l'unanimité.

Les élections étant terminées, Monsieur Fabien COUCET remercie chacun pour le bon déroulement de cette séance du Conseil général et informe l'assemblée que la dernière séance du Conseil de la présente législature, aura lieu le lundi 20 juin 2016.

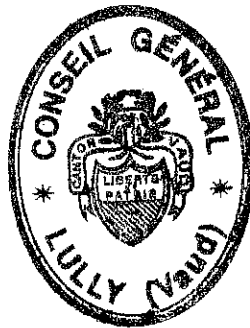
Les membres du nouveau Conseil Général qui n'étaient pas assermentés lors de la dernière législature peuvent demander à être assermentés afin de pouvoir y participer.

Il est 21h05, Monsieur Fabien COUCET clôt la séance et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président



Fabien COUCET



La secrétaire :



Lauren BLANC

Les scrutateurs :



Olivier CRETEGNY



Claudé PRIOR

Lu et approuvé le : 3 octobre 2016